

COMISSÃO DA CEDEAO

COMMISSION DE LA CEDEAO

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ARAA



ECOWAS COMMISSION

Regional Agency for Agriculture and Food

RAAF

Appel à Candidatures

Sélection d'un consultant individuel

COORDINATEUR DE PROJET POUR LA COMPOSANTE 1.2

(Intégration régionale des politiques, harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale)

DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II).

Référence	ARAA/ PRAPS II /2021/SCI/15
Date de publication	01 DEC 2021
Date limite de Dépôt	21 DEC 2021
Durée de la mission	12 mois
Nombre d'année d'expérience	10 ans d'expériences

I. Contexte et Justification

La région de la CEDEAO a connu des maladies animales endémiques, ainsi que des défis liés aux zoonoses émergentes et ré-émergentes qui ont des conséquences négatives sur la production animale de la région. Les pertes de revenus et le déclin des moyens de subsistance des pasteurs et des petits éleveurs dus aux maladies animales qui entraînent une faible productivité et la mort des animaux ne peuvent être sous-estimés. Les systèmes de production animale extensifs de la région de la CEDEAO, caractérisés par la transhumance et les mouvements transfrontaliers du bétail, ont des répercussions sur la transmission des maladies, d'où la nécessité d'adopter des approches régionales pour la prévention et le contrôle des maladies animales transfrontalières (MAF). Les maladies animales transfrontalières (MAE), notamment la PPCB, la PPR, la fièvre aphteuse, le charbon, et les zoonoses à vecteur comme la trypanosomiase, restent un défi dans la région de la CEDEAO et ont des conséquences sur la santé animale et humaine. La faible productivité, la morbidité et la mortalité élevées ont involontairement des implications sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la génération de revenus, l'amélioration des moyens de subsistance, la création d'emplois et la création de richesses.

Le secteur de l'élevage dans la région de la CEDEAO est d'une importance stratégique et d'une signification économique et sociale considérable pour une population jeune et croissante, et contribue à hauteur de 35% au produit intérieur brut (PIB) de l'agriculture. La contribution du bétail au PIB peut être augmentée si les maladies animales transfrontalières peuvent être prévenues et contrôlées, et si la contribution des animaux de travail est prise en compte. Le CAADP/ECOWAP reste le pivot du développement et de la croissance de l'agriculture dans la CEDEAO avec l'objectif général de contribuer durablement aux besoins alimentaires et nutritionnels des citoyens, et de soutenir le développement social et économique, ainsi que de réduire la pauvreté et les inégalités. Les chaînes de valeur agricoles prioritaires pour atteindre cet objectif comprennent le bétail, la viande et le lait.

La Banque mondiale contribue au soutien des États membres de la CEDEAO pour atteindre l'objectif du CAADP/ECOWAP à travers notamment le *Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS)*. La première phase du programme PRAPS (PRAPS I) a été mise en œuvre de 2015 à 2021. La deuxième phase du programme (PRAPS II) est entrée en vigueur en août 2021 au niveau régional sous la Coordination générale du CILSS, et se clôturera en décembre 2027. Le PRAPS (I et II) couvre six pays sahéliens dont le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Sénégal ainsi que la Mauritanie et le Tchad. Les actions du programme visent à renforcer la contribution du pastoralisme et de la transhumance transfrontalière à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au développement socio-économique équitable et à l'intégration régionale dans l'espace CEDEAO par le dialogue, la gouvernance et la création des conditions d'une utilisation durable des ressources pastorales entre les États membres de la CEDEAO.

Le PRAPS II poursuivra et intensifiera les efforts entrepris pour améliorer les systèmes de santé animale, et ainsi protéger le cheptel et les populations humaines des impacts négatifs des maladies animales. Le PRAPS II soutiendra également l'engagement des pays à améliorer la qualité et le contrôle des médicaments vétérinaires ainsi que la lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM) et les risques afférents, pour les animaux comme pour les humains. Au niveau régional¹ la coordination de la composante 1 comprend une sous composante 1.1 intitulée : *Assistance technique ciblée aux pays pour la mise en œuvre du programme* et une sous composante 1.2 intitulée : *Intégration régionale des politiques, harmonisation réglementaire et coordination des pays en matière de gestion de la santé animale*. La mise en œuvre de cette sous-composante 1.2 sera assurée par le Centre Régional de Santé Animale (CRSA), Bamako-Mali. Le CRSA a été créé par un Acte additionnel (A/SA.20/02/12) par l'Autorité des Chefs d'Etats de la CEDEAO en tant que Centre Régional Spécialisé de Santé Animale de la CEDEAO.

La Commission de la CEDEAO cherche à recruter un coordinateur de projet qualifié et expérimenté pour couvrir la composante 1.2 régionale du PRAPS II.

II. Rôles/ Responsabilités

APERÇU DU RÔLE

Pour accomplir la mise en œuvre de la composante 1.2 régionale du programme PRAPS II, le coordinateur du projet assurera la supervision et la coordination de la mise en œuvre des activités de la composante 1.2 au Centre Régional de Santé Animale (CRSA) et leur coordination avec les activités du projet mises en œuvre par les autres partenaires, notamment l'Organisation Mondiale pour la Santé Animale (OIE), pour atteindre les résultats clés du programme PRAPS II. Le coordinateur sera positionné dans l'unité de gouvernance vétérinaire du CRSA

RESPONSABILITÉS CLÉS

Sous la responsabilité du directeur exécutif du CRSA, la supervision directe du responsable de l'unité de gouvernance vétérinaire, en coordination avec le/la Coordonnateur (trice) Régional (e) du PRAPS II de l'Unité Régionale de Coordination du projet, basée au CILSS, et en étroite collaboration avec les partenaires du projet, notamment le Coordonnateur technique principal de l'OIE, le Coordinateur du projet au CRSA devra assurer les tâches essentielles suivantes, en conformité avec les documents de base du Projet (notamment l'Accord Subsidaire entre le CILSS et la CEDEAO, le Manuel d'Exécution du Projet - MEP-, et le COSTAB) :

Dans le cadre du volet animation/coordination :

- Animation des réseaux régionaux et sous-régionaux, RESEPI et RESOLAB, et du Comité Vétérinaire Régional,
- Coordination des campagnes de vaccination conjointes transfrontalières,
- Préparation de Plans Nationaux Stratégiques d'éradication de la PPR, et de maîtrise de la PPCB dans la sous-région

- Amélioration de la communication et des échanges techniques entre les Services Vétérinaires des pays membres de la CEDEAO et de l'UEMOA ;
- Soutien aux actions d'Intégration régionale en matière de réglementation en santé et bien-être animal, y compris les règles sanitaires relatives aux échanges entre les pays membres de la CEDEAO ;
- Soutien à l'engagement stratégique sur la qualité des médicaments vétérinaires et la lutte contre l'antibiorésistance ;
- Contribution au développement du capital humain et des compétences en matière de santé animale;
- Appui au géoréférencement des infrastructures et équipements de santé animale;
- Assumer toute autre responsabilité officielle qui lui est déléguée, en rapport avec les objectifs de cette mission.

Dans le cadre de la gouvernance du projet :

- Représenter le CRSA au comité régional et sous-comité technique régional du PRAPS-2 sur la santé animale ;
- Assurer l'interface entre l'URC et l'ARAA (rapportage des activités fiduciaires relatives à la sous-composante 1.2) ;
- Servir de point focal pour l'URC, l'OIE et la Banque Mondiale sur les activités menées dans le cadre du projet.

Dans le cadre de la planification et du rapportage :

- Animer, coordonner, suivre et évaluer les activités prévues de la sous-composante
- Elaborer annuellement le projet d'activités et le budget de la sous composante ;
- Elaborer des rapports périodiques d'avancement des activités de la sous-composante ;
- Participer au rapportage des indicateurs-clés de suivi-évaluation de la sous composante ;
- Elaborer des éléments du plan de passation des marchés relatifs à la sous-composante en lien avec l'ARAA ;
- Travailler en collaboration étroite avec l'équipe de l'OIE impliquée sur le PRAPS II pour coordonner la planification annuelle respective des activités de la composante régionale de santé animale, ainsi que les agendas du sous-comité technique régional sur la Santé animale ;
- Appuyer l'URC et le CILSS par des avis et des analyses de documents et correspondance qui nécessitent une prise de décision.

III. Qualifications et expériences

Le candidat recherché doit satisfaire aux critères ci-après :

- Diplôme de Docteur vétérinaire;
- Disposant d'au moins 15 ans d'expérience dont au moins 8 à des niveaux de responsabilité élevé dans la préparation et/ou l'exécution de programmes de santé animale ;
- Une expérience réussie à un poste élevé (minimum Directeur, préférablement CVO) d'une autorité vétérinaire nationale dans la région est fortement souhaitée ;
- Capacités de synthèse, d'analyse et de conceptualisation ;
- Capacité avérée de fédérer et de coordonner des réseaux en lien avec la santé animale ;
- Disposant d'une excellente connaissance des politiques et stratégies internationales et régionales en santé animale ;
- Expérience avérée souhaitée en matière de mise en œuvre de projets d'élevage notamment de santé animale financés par des bailleurs de fonds multilatéraux (une expérience avec la Banque mondiale serait un avantage) ;
- Très bonne connaissance et maîtrise de l'outil informatique (notamment les logiciels Word, Excel, PowerPoint, etc.).
- Bonne condition physique avec aptitudes à effectuer des déplacements sur le terrain

Disposer d'une excellente capacité de communication orale et écrite en français ; une maîtrise de l'anglais serait un atout

2

IV. Compétences

Pensée analytique et critique

- Capacité à coordonner et à superviser les tâches d'une équipe en assurant la participation active des membres, en créant une atmosphère de respect et d'ouverture pour soutenir la contribution à la prise de décision en vue de l'accomplissement des tâches dans les délais ;
- Capacité à organiser et à diriger un groupe de travail interdivisionnel pour élaborer des solutions créatives aux problèmes ;
- Veiller au respect scrupuleux de la hiérarchie ;
- Être capable de s'appuyer sur le Code d'éthique pour gérer soi-même, les autres, les informations et les ressources ;
- Comprendre les diverses perspectives culturelles, en particulier celles des ressortissants d'Afrique de l'Ouest, et considérer les différences entre les groupes ;
- Être capable de défier les préjugés et de pratiquer la tolérance et l'empathie ;
- Connaître les règles et procédures de la CEDEAO concernant les responsabilités assignées et être capable de les expliquer clairement aux autres acteurs ;
- Avoir la capacité de transmettre des informations de manière claire et concise, succincte et organisée, à l'écrit comme à l'oral ;
- Capacité à faire preuve de créativité et de souplesse pour s'écarter des méthodes traditionnelles dans l'élaboration de nouvelles procédures, de nouveaux processus et de nouveaux outils, en utilisant la technologie pour simplifier les méthodes et les approches chaque fois que cela est possible ;
- Capacité à réévaluer les procédures actuelles et à proposer des améliorations pour garantir un processus efficace et rationalisé ;
- Capacité à rassembler et à résumer des informations afin de prévoir l'opinion des parties prenantes sur une nouvelle politique ou un nouveau programme, et excellentes compétences analytiques pour évaluer les politiques et les tendances externes lors de l'examen des options de politique ou de programme et de la formulation de recommandations ;
- Capacité à synthétiser des informations complexes recueillies auprès de diverses sources externes et internes et à les diffuser de manière logique ;
- Capacité à appliquer une méthodologie appropriée pour découvrir ou identifier les problèmes de politique et les préoccupations en matière de ressources.

Planification et mise en œuvre

- Connaissance des cycles de planification interne et capacité à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques à l'échelle de la communauté ou de l'institution en déterminant le public cible, en établissant des coalitions avec la population appropriée et en surveillant les progrès.
- Capacité à prendre en compte les circonstances, les facteurs et les tendances externes lors de l'organisation des activités du projet afin de garantir les meilleurs résultats ;
- Capacité à examiner les résultats des processus, la correspondance, les rapports et les documents de politique pour élaborer des plans réalisables ;
- Capacité à organiser des réunions avec le personnel, les intervenants, les collègues et d'autres personnes pour déterminer les besoins de l'organisation en matière de programmes ou de projets, et à adapter les plans et les activités en conséquence ;

- Capacité à adapter les plans en fonction des commentaires du personnel et des parties prenantes et/ou capacité à concevoir et à mettre en œuvre des lignes directrices, des outils et des modèles pour s'adapter aux programmes et services nouveaux ou révisés.
- Connaissance de la méthodologie du cadre logique, de la gestion axée sur les résultats et de la méthodologie du cycle de projet.

V. Conditions de travail

- Le poste est à temps plein ;
- Il s'agit d'un poste contractuel à durée déterminée basé au CRSA de Bamako, Mali, mais le candidat sera amené à effectuer des déplacements dans la région. La durée du contrat est d'un (1) an soumis à une période probatoire de trois (3) mois. Le contrat pourra être renouvelé pour la durée du projet en fonction des performances et de la disponibilité des fonds
- Le Coordinateur du projet est appelé à s'abstenir de toute situation qui pourrait le mettre en conflits d'intérêts dans le cadre de la mission qui lui serait assignée.

VI. Exigences linguistiques

- Français oral et écrit.
- La connaissance de l'anglaise est considérée comme un atout important.

VII. Lieu, durée et début du contrat

Il s'agit d'un poste contractuel à durée déterminée au Centre Régional de Santé Animale (CRSA) de Bamako-MALI, mais le candidat devra effectuer des missions dans huit Etats membres de la CEDEAO où se situent les activités du projet. La durée du contrat est d'un (1) an soumis à une période probatoire de trois (3) mois. Le contrat pourrait être renouvelé pour la durée du projet en fonction des performances et de la disponibilité des fonds.

VIII. Dossier de candidatures requis du candidat

Elle sera constituée de :

- Une lettre de manifestation d'intérêt, incluant le temps de disponibilité ;
- Un CV récent détaillant l'expérience professionnelle et les missions similaires ;
- Trois références professionnelles (noms et prénoms, fonctions, contacts e-mail et téléphoniques) ;
- Copie du ou des diplômes le(s) plus élevé (s) ;
- Copies des certificats de travail ou de service énumérés dans le curriculum vitae.

NB : Tout dossier incomplet sera rejeté.

IX. Dépôt des candidatures

21 DEC 2021

Les candidatures sont reçues au plus tard le à 17 h 00 mn GMT, par dépôt en mains propres ou par courrier électronique aux adresses suivantes :

Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA), 83, rue des Pâtures (Super Taco), 01 BP 4817 Lomé, Togo • Tél.+228 22 21 40 03 (sous pli fermé portant la mention « Sélection d'un consultant individuel, COORDINATEUR DE PROJET POUR LA COMPOSANTE 1.2 (SANTÉ ANIMALE) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II) »

Email : procurement.consultants@araa.org

En objet : « **SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, COORDINATEUR DE PROJET POUR LA COMPOSANTE 1.2 (SANTÉ ANIMALE) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II)** ».

NB : Les dossiers de candidatures qui ne porteront pas en objet la mention « SELECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL, COORDINATEUR DE PROJET POUR LA COMPOSANTE 1.2 (SANTÉ ANIMALE) DU PROJET RÉGIONAL D'APPUI AU PASTORALISME AU SAHEL II (PRAPS II) » ne seront pas considérés.

X. Méthode de sélection

Le consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection basée sur la qualification telle que définie dans le Code des marchés publics de la CEDEAO.

Une séance d'interview sera organisée avec une liste de candidats présélectionnés et seules les candidatures présélectionnées seront contactées.

L'ARAA se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à candidatures.

Pour le Directeur Exécutif



YERIMA Borgui

Coordonnateur du projet PAE

